

# Fiche d'information sur l'acide picrique et procédure à suivre pour son élimination

Synonyme : 2,4,6 Trinitrophénol / Anglais : Picric Acid / Latin: Acidum picricum / Allemand : Pickrinsäure

## Information sur la substance :

L'acide picrique (No CAS 88-89-1) que l'on trouve également sous le nom de 2,4,6 Trinitrophénol, est une substance classifiée comme "toxique" et "explosive" avec les phrases de risque suivantes:

- H201 : Explosif; danger d'explosion en masse
- H301 : Toxique en cas d'ingestion
- H311 : Toxique par contact cutané
- H331 : Toxique par inhalation
- Le pictogramme SGH01 (cf. Figure 1)



Figure 1. Pictogramme SGH01

L'acide picrique est l'une des substances chimiques les plus dangereuses dont la manipulation demande des compétences particulières.

## Précautions :

Mouillé (humidifié) à plus de 30%, l'acide picrique est classé, selon l'accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par route (ADR), comme solide inflammable (No ONU 1344). Sous cette forme il ne présente pas de risque d'explosion. Toutefois, cette teneur en eau doit toujours être respectée et il est nécessaire de la contrôler régulièrement (tous les 6 mois).

**Par contre, si le taux d'humidité est inférieur à 30% alors l'acide picrique est classé comme explosif puissant** (No ONU 0154).

Il en est de même lorsque l'acide picrique s'est desséché par évaporation (par exemple stockage prolongé), il est possible que des cristaux explosibles (sensibles aux effets mécaniques et thermiques) se forme entre autres sous le couvercle du récipient et dans les rainures.

**En cas de découverte d'acide picrique desséché, il est impératif de le traiter avec les précautions suivantes :**

- Ne pas le manipuler ou le déplacer.
- Sécuriser le lieu d'entreposage (accès)
- Ne jamais ouvrir le récipient (friction)
- Ne pas secouer
- Ne pas le laisser tomber
- Tenir à l'abri de toute source chaude et de l'électricité statique

## Élimination de l'acide picrique sous forme humide :

L'élimination (si nécessaire) de l'acide picrique à l'état humide (taux humidité  $\geq$  30%) et si contrôlé les 6 derniers mois, se fait par le circuit d'élimination normal mis en place.

## Élimination de l'acide picrique solide ou desséché :

- Ne pas le manipuler ou déplacer
- Sécuriser le lieu d'entreposage (accès)

L'élimination de l'acide picrique se fera par le biais des services compétents. De plus amples informations figureront prochainement sur cette page.

**En cas de doute : considérer le produit comme étant à l'état desséché.**